

L'Adresse

Si le Canada s'affaiblit en raison de nos frictions incessantes—propagées surtout par les politiciens—et non par le simple travailleur, celui qui tâche de gagner sa vie dans ce pays, ou celui qui contribue à la société ou celui qu'il peut vous arriver de rencontrer, comme les camionneurs qui étaient ici la semaine dernière, ou les producteurs de tabac qui ont connu des difficultés dans ce pays, ou comme les métallurgistes qui se réunissent à Ottawa en ce moment même, afin de tâcher de trouver une façon de régler leur problème, c'est-à-dire la perte de leurs emplois. Il faut que nous mettions de côté nos différends qui sont des sources de friction et cessions de jeter le blâme à gauche et à droite, que ce soit le gouvernement de M. Trudeau, celui de M. Pearson ou de M. Diefenbaker. C'est toujours la faute de l'autre.

À mon avis, le moment est venu de déterminer, en notre qualité de parlementaires, ce qui nous unit et d'axer nos efforts en ce sens. Ainsi, le Parlement conservera ses quelque 290 membres et pourra en fait, s'agrandir.

Il faut mettre un terme à tous ces affrontements. Je vois mon collègue de Winnipeg au Manitoba, un député très distingué qui a siégé à un comité avec moi. Je suis d'avis que certains comités par le passé ont démontré qu'il était possible de faire de l'excellent travail, sans esprit de parti, pour le bien de notre pays.

J'ai eu l'occasion de siéger au comité des affaires indiennes, lorsque j'ai été élu la première fois. Je vois un autre de mes collègues, un député très distingué du nord de l'Ontario. Nous avons trouvé ensemble une foule d'excellentes idées nouvelles qui se trouvent maintenant inscrites dans le projet de loi C-31. Ce n'est sans doute pas un projet de loi parfait, mais je m'en souviens et mon collègue aussi.

Ce qu'il faut, c'est éviter la controverse, et je crois que tous les députés devraient examiner la façon d'y parvenir. Bien sûr, j'aime les débats passionnés. Vous savez les heures que nous passons dans cette Chambre à discuter de questions de privilège, de rappels au Règlement et de divergences d'opinions, qui prennent le temps du Président qui doit les réévaluer et ordonner des pauses—j'en vois certains qui hochent la tête—lorsque nous aurions pu procéder à un débat honnête et juste sur la façon dont nos points de vue diffèrent ainsi que présenter des faits à l'appui.

C'est ce genre de débat sain que nous devrions avoir au lieu de lancer des accusations à propos de ce que certains

auraient dit sur nous l'autre jour, ou en comité, ou dans les journaux. Je crois que c'est là le but vers lequel doit tendre la présente session du Parlement. Je crois que cela est fondamental. Le climat d'affrontement serait atténué au cours de la période de questions. Il va sans dire qu'avec un meilleur esprit de conciliation, 16 mois nous suffiraient pour arriver à une véritable solution aux problèmes du Canada, et il est à souhaiter qu'à ce moment-là, la récession sera depuis longtemps chose du passé et que l'économie sera à nouveau prospère.

J'encourage tous les députés à fournir un effort pour collaborer davantage. Permettez-moi de décrire comment je voudrais que le Président agisse en cas de dérogation aux usages de la Chambre. Il devrait probablement avertir les deux députés qui s'affrontent d'aller discuter derrière le rideau pour que nous puissions poursuivre les travaux de la Chambre, qui consistent en des débats, de bons débats, comme en ont parfois nos homologues américains. Je les admire à l'occasion. Ils semblent tenir pour acquis que leur pays est entre si bonnes mains qu'ils peuvent s'attaquer aux problèmes et en débattre à la Chambre.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier le député ministériel pour les observations qu'il a faites et, notamment, pour ses remarques positives au sujet de mon travail comme député.

Je sais qu'il est sincère lorsqu'il nous implore de ne pas faire preuve de sectarisme politique au sujet des grandes questions de l'heure.

Or, c'est exactement mon intention. Lorsque nous parlons du Canada, de son passé, de son présent et de son avenir éventuel, nous devons certes collaborer. Lorsque nous parlons de l'expansion économique de toutes les régions de notre pays afin d'apporter un plus grand sens de justice parmi les artisans de ce merveilleux pays, nous devons collaborer plus étroitement.

Mais il y a un problème. Je me rappelle qu'il y a à peine quelques jours, j'avais expliqué à un collègue de l'autre parti d'opposition le point de vue de mon chef au sujet de la Constitution. Je le lui avais expliqué personnellement, car je voulais être sûr qu'il comprenne bien. Je parlais des propositions que notre parti voulait soumettre. Mon chef avait fait connaître la position qu'il privilégiait et j'avais espéré qu'il n'y aurait aucun esprit de parti. J'avais donc expliqué cette position à mon collègue, mais il s'est levé, a profité de la situation et, en fait, a déclaré très clairement qu'il ne l'avait pas entendue auparavant.